

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

Excusée : Nathalie RICARD

Secrétaire de séance : Viviane RAMONDENC

Orientations budgétaires : Le conseil municipal confirme les orientations budgétaires définies avant les élections municipales au cours de la réunion du 8 février. Les projets seront présentés à l'occasion du vote du budget primitif.

Constitution des commissions

- Voirie : Président : Alain RASCOL
Membres : Vivien GUIRAUD, Laurent BERNAT, Patrick RIVEMALE,
Philippe DOMENGE, Brigitte COVINHES
- Affaires scolaires : Président : Pascal SOLIER
Membres : Nathalie RICARD, David CRANSAC, Philippe DOMENGE
- Associations
Animations -Tourisme : Président : Vivien GUIRAUD
Membres : David CRANSAC, Myriam ALINAT, Cathy SOLIER-
ZULIANI, Francis CASTAN, Jacqueline ALINAT, Marie-
Claude DECUP-CAUMES
- Salle des Fêtes : Présidente : Nathalie RICARD
Membres : David CRANSAC, Viviane RAMONDENC
- Assainissement
Environnement : Président : Alain RASCOL
Membres : Patrick RIVEMALE, Pascal SOLIER, Laurent BERNAT,
Jacqueline ALINAT

Désignation des délégués aux divers organismes :

- Communauté de communes du Rougier de Camarès :
 - titulaires : Francis CASTAN, Patrick RIVEMALE, Alain RASCOL, Viviane RAMONDENC, Brigitte COVINHES
 - suppléants : Laurent BERNAT, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Cathy SOLIER-ZULIANI, Jacqueline ALINAT, Vivien GUIRAUD
- SIAH Sorgues-Dourdou :
 - titulaires : Francis CASTAN, Laurent BERNAT
 - Suppléants : David CRANSAC, Philippe DOMENGE
- SIEDA :
 - titulaires : Alain RASCOL, Francis CASTAN
 - suppléants : Vivien GUIRAUD, Marie-Claude DECUP-CAUMES
- SIAEP des Rives du Tarn :

- titulaires : Alain RASCOL, Patrick RIVEMALE
 - suppléants : Francis CASTAN, Viviane RAMONDENC
- PNR des Grands Causses :
 - titulaire : Marie-Claude DECUP-CAUMES
 - suppléante : Myriam ALINAT
 - CCAS : Viviane RAMONDENC, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Jacqueline ALINAT, Nathalie RICARD
 - Commission d'Appel d'Offres :
 - Président : Francis CASTAN
 - Titulaires : Laurent BERNAT, Patrick RIVEMALE, Alain RASCOL
 - Suppléants : Marie-Claude DECUP-CAUMES, Myriam ALINAT, Philippe DOMENGE

Restaurants de Montlaur: Monsieur le Maire présente les programmes de rénovation des 3 restaurants de Montlaur qui bénéficient de l'accompagnement du Conseil Général. A l'unanimité le conseil municipal salue ces initiatives qui permettront de soutenir la réputation gastronomique de Montlaur qui concourent à l'attractivité du village et qui anticipent également le prochain programme concernant les bains de Sylvanès. Pour accompagner les aides en faveur de l'hôtellerie rurale la commune procède aux aménagements extérieurs des 3 établissements concernés.

Opération façades : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de verser à Monsieur LASSERRE Jean-Pierre une subvention de 1350 euros pour les travaux de réhabilitation de façades dont la réalisation est achevée. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de ladite subvention.

Personnel : Monsieur le Maire propose au conseil municipal plusieurs délibérations concernant le personnel. Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire pour la durée de son mandat à allouer aux agents titulaires et stagiaires des indemnités horaires pour travaux supplémentaires selon la réglementation en vigueur, à recruter des agents non titulaires de remplacement selon les besoins de service (fonctionnaires territoriaux indisponibles), à recruter pour répondre aux nécessités de service des agents non titulaires (emplois occasionnels).

Indemnités de fonction : Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et selon la tranche de population de 500 à 999 habitants, le conseil municipal délibère pour attribuer les indemnités suivantes : 1159 euros pour le maire, 308 euros pour les 4 adjoints.

Espaces Naturels Sensibles : Monsieur le Maire présente le programme de préservation des ressources naturelles et de valorisation des espaces naturels et de cadre de vie mis en œuvre dans le cadre du projet Aveyron 2011. Ce programme vise à préserver les milieux naturels vulnérables d'intérêt patrimonial et à les ouvrir au public. Il permet également de valoriser les richesses patrimoniales et de renforcer l'attractivité territoriale

Dans les 35 sites proposés un site concerne la commune de Montlaur : les Rougiers.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de s'inscrire dans cette démarche et demande au Conseil Général de l'accompagner dans un projet d'expérimentation du site du Rougier, donne à Monsieur le Maire délégation pour prendre toutes les dispositions nécessaires à l'engagement de cette démarche,

propose de mettre à l'étude un périmètre valorisant les espaces naturels sensibles qui pourraient s'étendre du Dourdou dans la traversée de Montlaur aux Montagnettes et au Mas des Clos.

Route du Sel : Suite à la proposition des organisateurs de la route du Sel et au souhait formulé par le conseil municipal les organisateurs de l'opération route du Sel ont choisi Montlaur comme ville d'arrivée. Une subvention spécifique de 5000 euros a été attribuée à la commune pour couvrir l'ensemble des frais relatifs à cette organisation.

Questions diverses : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des remerciements des maîtres d'école et de toute l'équipe pédagogique pour les efforts déployés en faveur des équipements de l'école de Montlaur.

FIN DE SEANCE.